

## Association RAPH

N° de déclaration en cours d'attribution (première convention) auprès de la Préfecture de la Région

### CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

#### Entre les soussignés :

- 1) L' Association RAPH (Relation d'Aide & Potentiels Humains)
- 2) L'étudiant(e)

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'Education permanente.

#### Article 1 : objet de la convention

En exécution de la présente convention, l'organisme *Association RAPH* s'engage à organiser l'(les) action(s) de formation intitulé(s) :

« ..... ».

- Objectifs** : exemple, phases prévues pour les atteindre.....
- Contenus** : exemple, thèmes de la formation.....
- Méthodes et moyens pédagogiques** : exemple, supports de la formation....
- Formateurs** : personnes chargées de la formation avec diplômes titres et références....
- Durée** : exemple, 1 jour ( 12 janvier ) 3 h le matin 3 h l'après midi....
- Lieu (x)** :....
- Effectif formé** : liste des stagiaires.....
- Modalités de suivi et appréciation des résultats** : rapport, mémoire, fiches de présence émargées (modèle en annexe de la plaquette droits et obligations des organismes).

#### Article 2 : Dispositions financières

- a) Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme, une somme correspondant aux frais de formation (ainsi qu'aux frais d'hébergement, s'il y a lieu) (1) de : ..... € TTC.
- b) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.
- c) Modalités de règlement : factures, délais de règlement, banque, compte.....

#### Article 3 : Dédit ou abandon ( rédaction proposée à titre d'exemple)

- a) En cas de résiliation de la présente convention par le client à moins de ..... jours francs avant le début d'une des actions mentionnées à l'annexe, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de l'action.
- b) En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 1, le client se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à ..... jours francs avant la date prévue de commencement de l'une des actions mentionnées à la présente convention, il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

#### Article 4 : Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter du ( date de signature par exemple) ....., pour s'achever au .....

#### Article 5 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de ..... sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à ....., le .....

Pour le client,  
(nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme de formation,  
(nom et qualité du signataire)

(\*) **NDLR** : Ce modèle de convention de formation professionnelle intègre les mentions qui doivent **obligatoirement** figurer dans un tel document. Les parties à la convention pourront rédiger à leur façon les clauses proposées dans ce modèle, en ajouter de nouvelles, intégrer logo, adresse, siret, etc....

(1) Ces deux montants sont à distinguer